

14 Sports

Football/Découverte du stade municipal Henri Tourret de Bakoumba

Un complexe à l'abandon !



L'exigüe tribune du terrain de football, construite en matériaux périssables, a besoin d'être restaurée.



Le terrain de handball du stade Henri Tourret de Bakoumba. Dans la végétation!

MM

Bakoumba/Gabon

VILLE altogovéenne naguère prospère avec le passage du téléphérique transportant le manganèse en direction du Congo Brazzaville, Bakoumba a bénéficié autrefois de nombreuses infrastructures. Le stade municipal Henri Tourret est de celles-là. Cette arène sportive a été construite " dans les années 1980 ". Les concepteurs de ce projet avaient tout prévu. Un terrain de football aux dimensions réglementaires (90 m de longueur et 64 m de largeur), ainsi que d'autres réservés au basket-ball, handball, volley-ball, etc. Autrement dit, le stade de Bakoumba a tout d'un complexe omnisports. Seulement voilà, après, sa rétrocession à la municipalité, cette infrastructure est aujourd'hui à l'abandon. « *Rétrocédé à la mairie de Bakoumba, ce stade se trouve aujourd'hui (...) dans l'herbe* », peut constater, amer, un ancien joueur de Téléport (l'appellation autrefois de l'équipe de Bakoumba). Il poursuit, un brin ironique : « *la municipalité de Bakoumba a ses priorités* ». Il a fallu que le chef-lieu du

département de Lekoko abrite, le 12 août dernier, la cérémonie d'ouverture de la 11e édition des Jeux Ombilasuku pour que Biesnade Biboutou (président du comité d'organisation départemental) et ses alliés s'emploient à couper l'herbe pour rendre un peu propre et praticable le terrain de football. Certains sites, notamment celui de handball a, lui, toujours les allures d'un refuge de reptiles. La petite tribune construite en matériaux périssables fait peur aux populations, qui ont encore en mémoire le spectacle macabre de Furiani à Bastia (France) en 1992. Les plateaux de volley-ball et de basket-ball sont devenus squelettiques.

Des hommes politiques de la contrée, à l'instar du ministre des Mines Christian Magnagna et du député Célestin Bayoga Nembé sont parfaitement au courant de la situation. Inutile de dire qu'une cure de jouvence, ici, serait la bienvenue. « *De nombreux jeunes de notre contrée prennent plus le chemin des bars parce qu'il nous manque aujourd'hui des aires de jeu. Dommage pour une localité comme la nôtre qui a eu des grands footballeurs. Par exemple Nzindza* », se souvient Rodrigue, un jeune de la contrée.



L'aire de jeu de basket-ball, tout comme celle du Volley-ball, sont tombées en ruines.

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'OWENDO

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Visa de conformité de la DGBFIP :

Date de lancement : 11 septembre 2017
 Appel d'offres : N°01/MSP/HSN/2017
 Nom du projet : RESTAURATION DES PATIENTS ET DU PERSONNEL DE L'HOPITAL
 Source de financement : Budget de l'Etat, exercices 2018-2019-2020.

1. OBJET

L'Hôpital Spécialisé de Nkembo (HSN) lance un appel d'offres pour la restauration des patients et du personnel de garde.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement à l'agence Comptable de l'hôpital de Nkembo d'un montant non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Hopital Spécialisé de NKEMBO
 BP 12 - Tél. (241) 07 36 07 05/06 83 05 22

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 11 octobre 2017 à 9 heures 30 minutes et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 11 octobre 2017 à 10 heures dans la salle de réunion de l'HSN sise en face de l'église Saint Michel de Nkembo.

P. Le Directeur Général du Budget et
 des Finances Publiques
 P.O. Le Directeur Général Adjoint



Le Directeur de l'Hôpital spécialisé de
 NKEMBO

